

OBJET : (001) DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE - RAPPORT SUR L'EMPLOI DE LA DSU ET DU FSRIF 2023

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
LE VINGT SIX SEPTEMBRE,**

Le Conseil Municipal de la Commune de SANNOIS, légalement convoqué le 13 septembre 2024, s'est assemblé au lieu de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bernard JAMET**,

ETAIENT PRESENTS : Monsieur JAMET Maire,
M. WILLIOT, M. GORZA, Mme TROUZIER EVEQUE,
M. FLAMENT, Mme ABDELOUHAB, M. PORTIER,
Mme CAMPAGNE, M. PURGAL, Mme BRULE,
Mme CAPBLANC
Adjoints
M. FABRE, Mme AUBIN, Mme FAUCONNIER
Le nombre de conseillers en exercice est de 35 M. BOULIGNAC, Mme HELT, M. PERRET,
Mme QUEYRAT-MAUGIN, M. BOISCO
Conseillers Délégués
M. KERGOAT, M. ROZOT, Mme ENGUERRAND,
M. PONCHEL, Mme SAIDI, M. LEGUEIL, M. LAMARCHE,
M. HEURFIN, M. FLEURIER,
Mme CHRISTIN et Mme JACQUET LEGER
Conseillers Municipaux,
formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme RICARD	à	Mme CAMPAGNE
M. SAGBOHAN	à	M. WILLIOT
M. GUEUDIN	à	M. JAMET
Mme TOUMI	à	Mme ABDELOUHAB

ABSENT : M. ZAMBUJO

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAMPAGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 DU CGCT

A.R. du ... 2 octobre 2024 ...

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - 20240926 - DL2024 - 95-15

Publiée le ... 2 octobre 2024 ...



Pour le Maire
Par délégation
la Directrice Générale des Services

C. NOUAILHETAS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024/95 du 26 septembre 2024

OBJET : (001) DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE - RAPPORT SUR L'EMPLOI DE LA DSU ET DU FSRIF 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1111-2, L 2121-29, L 2122-21, L 2334-15 à L 2334-18-4 et L 2531-12 à L 2531-16,

Vu le rapport présenté par Monsieur le Maire sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine et du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France 2023, ci-annexé,

Vu l'avis des IIème et Ière Commissions,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 31

Vote(s) Contre : 0

Abstention(s) : 3

DECIDE :

Article 1 : d'adopter le rapport sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine et le Fonds de Solidarité des communes d'Ile-de-France pour l'année 2023.

Article 2 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Bernard JAMET
Vice-Président

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Séverine CAMPAGNE
Adjointe au maire

déléguée à la jeunesse, à la réussite citoyenne
et au périscolaire